



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2019-031

PUBLIÉ LE 8 FÉVRIER 2019

Sommaire

DSDEN 74

74-2019-01-22-004 - Arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0009 relatif au calendrier et à la composition du jury du premier concours interne de recrutement des professeurs des écoles session 2019 (2 pages)

Page 3

74-2019-02-05-008 - Arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0010 relatif aux mesures de carte scolaire pour la rentrée 2019 (3 pages)

Page 6

DSDEN 74

74-2019-01-22-004

Arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0009 relatif au calendrier et à
la composition du jury du premier concours interne de
recrutement des professeurs des écoles session 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Grenoble



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Savoie

Annecy, le 22 janvier 2019

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie
Division de la formation et des concours
Références: DIVIRH/SGR

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE DES SERVICES DE
L'EDUCATION NATIONALE DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ N° DSDEN/SG/AA/2019-0009

relatif au calendrier et à la composition du jury du premier concours interne de recrutement des professeurs des écoles de la session 2019

VU le décret n°90-680 du 1^{er} Août 1990 (B.O. n° 32 du 06/09/1990) modifié, relatif au statut particulier des professeurs des écoles,

VU l'arrêté du 24 décembre 1992 modifié, fixant les modalités d'organisation du premier concours interne de recrutement des professeurs des écoles,

VU l'arrêté SG n° 2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Madame Mireille VINCENT, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie,

VU l'arrêté du 19 juillet 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de premiers concours internes de recrutement de professeurs des écoles,

ARRETE

Article 1 : L'épreuve d'admissibilité du concours est fixée au lundi 18 mars 2019 de 9h00 à 13h00.

Les épreuves orales d'admission se dérouleront le mardi 9 avril 2019 de 14h00 à 16h30.

Lieu : DSDEN 74, Cité administrative, 7 Rue Dupanloup, 74000 ANNECY CEDEX.

Article 2 : Sur la proposition de Madame la directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie, le jury du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles est constitué comme suit :

Président du jury :

Christophe Dasseux, inspecteur de l'éducation nationale adjoint à Madame la directrice académique de la DSDEN de la Haute-Savoie.

Membres du jury de l'épreuve écrite :

Christine BONNAFOUS, conseillère pédagogique premier degré, spécialité arts et culture, DSDEN de la Haute-Savoie.

Raphaël GROSSIORD, conseiller pédagogique premier degré, spécialité arts et culture, DSDEN de la Haute-Savoie.

Membres du jury des épreuves orales :

Christophe Dasseux, inspecteur de l'éducation nationale adjoint à Madame la directrice académique de la DSDEN de la Haute-Savoie,

Luc Polato, conseiller pédagogique premier degré, chargé de mission pour la formation continue, DSDEN de la Haute-Savoie.

Article 3 : Le jury se réunira selon le calendrier suivant :

lundi 18 mars 2019 à 16 heures, jury d'admissibilité.

mardi 9 avril 2019 à 16 heures 30, jury d'admission.

Article 4 : Madame la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
la directrice académique des services de l'éducation nationale
de la Haute Savoie,


Mireille VINCENT

DSDEN 74

74-2019-02-05-008

Arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0010 relatif aux mesures de
carte scolaire pour la rentrée 2019

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie
DPLE 1^{er} degré
Références: DPLE/SM

Annecy, le 5 février 2019

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE DES SERVICES
DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE
DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ N° DSDEN/SG/AA/2019-0010
relatif aux mesures de carte scolaire pour la rentrée 2019

ARRETE

Article 1 : à compter de la rentrée scolaire 2019, sont réalisées les mesures suivantes :

IMPLANTATIONS D'EMPLOIS

classes élémentaires :

AMBILLY La Fraternité EP (1 emploi) ·
ANNEMASSE Camille Claudel EP (1 emploi) ·
ANNEMASSE Marianne Cohn EE (1 emploi) ·
BEAUMONT Beaupré EE (1 emploi) ·
BOGEVE EP (1 emploi) ·
DOUVAIN EE (1 emploi) ·
EXCENEVEX Marcel Forax EE (1 emploi) ·
FEIGERES E. Vuagnat EP (1 emploi) ·
SAINT-JULIEN François Buloz EP (1 emploi) ·
THONON Vongy EP (1 emploi) ·
THUSY EP (1 emploi) ·
THYEZ La Crête EE (1 emploi) ·
VETRAZ-MONTHOUX F. Dolto EP (1 emploi) ·
VILLE-LA-GRAND Cornières EP (1 emploi) ·
VOVRAY-EN-BORNES EE (1 emploi) ·

classes maternelles :

ANNEMASSE Simone Veil EM (1 emploi) ·
BRETHONNE EP (1 emploi) ·
CRANVES-SALES R. Frison Roche EP (1 emploi) ·
NANGY EP (1 emploi) ·
NEUVECELLE Milly EM (1 emploi) ·
REIGNIER-ESERY Les Vents Blancs EP (1 emploi) ·
THONON Châtelard EP (1 emploi) ·

Dédoubllement des classes de CP en éducation prioritaire :
MARNAZ EE (1 emploi)

Dédoubllement des classes de CE1 en éducation prioritaire :
ANNEMASSE Bois Livron EP (2 emplois)
ANNEMASSE La Fontaine EE (4 emplois)
ANNEMASSE Les Hutins EE (2 emplois)
CLUSES Laurent Molliex EE (2 emplois)
CLUSES Les Ewües 1 EP (2 emplois)
CLUSES Les Ewües 2 EP (2 emplois)
CLUSES Messy EP (1 emploi)
CLUSES Sardagne EP (2 emplois)
GAILLARD Châtelet EP (3 emplois)
GAILLARD Salève EP (2 emplois)
MARNAZ EE (3 emplois)
SCIONZIER EE (4 emplois)

ASH :

CHENS-SUR-LEMAN Le Vernet EP, ULIS 1 option D (1 emploi)
MARIGNIER P. Gripari EP, ULIS 1 option D (1 emploi)
Coordonnateur PIAL (1 emploi)
Médiateur pour élèves au comportement perturbateur (1 emploi)

UPE2A : 4 emplois

Divers :

Décharges de direction (1,16 emplois)
Aide pédagogique (2,5 emplois)

RETRAITS D'EMPLOIS

classes élémentaires :

ABONDANCE EP (1 emploi)
ANNECY Cran-Gevrier Renoir EP (1 emploi)
ANNECY Seynod Vieugy EP (1 emploi)
ANNEMASSE La Fontaine EE (1 emploi)
BONNEVILLE Dessy-Pontchy EP (1 emploi)
CLUSES Noiret EP (1 emploi)
EVIAN Mur Blanc EP (1 emploi)
SCIONZIER EE (1 emploi)
THONON Morillon EP (1 emploi)

classes maternelles :

BONNE EP (1 emploi)
BOUSSY EP (1 emploi)
CHAMONIX Centre EM (1 emploi)
CRUSEILLES EP (1 emploi)
GAILLARD Châtelet EP (1 emploi)
MINZIER Du Triolet EP (1 emploi)
SAINT-CERGUES EM (1 emploi)
SAINT-JORIOZ EM (1 emploi)

Dispositif « Plus de maîtres que de classes » :
ANNEMASSE Bois Livron EP (1/2 emploi)
ANNEMASSE La Fontaine EE (1 emploi)
ANNEMASSE Les Hutins EE (1 emploi)
CLUSES Laurent Molliex EE (1/2 emploi)
CLUSES Les Ewües 1 EP (1 emploi)
CLUSES Messy EP (1/2 emploi)
CLUSES Sardagne EP (1/2 emploi)
GAILLARD Châtelet EP (1/2 emploi)
GAILLARD Salève EP (1/2 emploi)
MARNAZ EE (1 emploi)
SCIONZIER EE (1 emploi)

Dédoublage des classes de CP :
ANNEMASSE La Fontaine EE (1 emploi)
SCIONZIER EE (1 emploi)

Divers :
Décharges de direction (1,25 emplois)
Aide pédagogique (1 emploi)

REGROUPEMENTS

Regroupement des écoles élémentaires du SAPPEY et de VOVRAY-EN-BORNES sur le site de VOVRAY-EN-BORNES / Fermeture de l'école du SAPPEY
Dissolution du RPI CHEVRIER / VULBENS

TRANSFERTS D'EMPLOIS

Transfert d'1 emploi de TR Brig de THONON Letroz EP à THONON Châtelard EP
Transfert d'1 emploi de TR Brig de MACHILLY EP à BRENTHONNE EP

TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS

Transformation d'1 poste d'animateur informatique en conseiller pédagogique aux usages du numérique
Transformation de 13 TR ZIL en 13 TR Brig

DISPOSITIFS EMILE – ELYSEE

Implantation d'1 dispositif EMILE à l'école primaire Les Iles à BONNEVILLE et d'1 dispositif ELYSEE à l'école primaire du Châtelard et à l'école primaire Jules Ferry à THONON.
Poursuite du dispositif EMILE par montée de cohortes à l'école primaire de Novel et à l'école primaire du Parmelan à ANNECY.

Article 2 : Madame la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour la rectrice et par délégation
la directrice académique
des services départementaux de l'éducation nationale de la
Haute-Savoie


Mireille VINCENT